

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

12<sup>e</sup> séance, 18<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 6 mai 2016, à 19 h 30, au centre administratif au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

## **Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Madame Martine Cazes, commissaire-parent  
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires  
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Madame Catherine Nadeau, commissaire  
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent  
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent

## **Membres du conseil des commissaires absents :**

Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire

## **Membres du conseil des commissaires à distance :**

Monsieur Freddy Ntako, commissaire  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs  
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Recueillement**

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance extraordinaire du conseil des commissaires en date du 6 mai 2016 ouverte à 19 h 30.

### 1.3 Vérification de la légalité de la séance

#### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

#### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant :

#### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public

#### 2.0 Décisions

- 2.1 Avis juridique

#### 3.0 Information

Aucun point

#### 4.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### 1.5 Interventions du public

Aucune intervention

## 2.0 DÉCISIONS

### 2.1 Avis juridique

#### Proposition de publication de l'avis juridique

**ATTENDU** les diverses interventions faites par les membres du conseil des commissaires, lors de la séance extraordinaire du 4 avril 2016;

**ATTENDU** que les membres du conseil des commissaires ont demandé majoritairement un avis juridique concernant les articles 155 et 177.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** l'avis juridique de Me Bruno Lepage, de Beauvais Truchon avocats transmis le 3 mai 2016 aux membres du conseil des commissaires;

CC-15-16-091

CC-15-16-092

SG

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

**ATTENDU** les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marcel Vézina et résolu :

**QUE** l'avis juridique de Me Bruno Lepage, de Beauvais Truchon avocats, devienne public dans son intégralité.

**ADOPTÉE** à la majorité

**SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE**

Il est 20 h 10.

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

Il est 20 h 15.

CC-15-16-093

SG

**Proposition quant à la déclaration d'un conflit d'intérêts**

**ATTENDU** la situation décrite dans l'avis juridique de Me Bruno Lepage, de Beauvais Truchon avocats relativement à M. François Caron, président du conseil des commissaires;

**ATTENDU** la demande de Mme Martine Cazes, commissaire-parent relativement à une situation de conflit d'intérêts concernant le président du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Martine Cazes et résolu :

**DE** demander à M. François Caron, président du conseil des commissaires de déclarer qu'il est en situation de conflit d'intérêts;

**QUE** la réponse du président soit notée au procès-verbal;

**QUE** M. François Caron, président du conseil des commissaires quitte la séance, afin d'éviter d'influencer les discussions des membres du conseil des commissaires le tout tel que prévu au *Règlement interne établissant les règles de procédures des assemblées délibérantes* contenu au Recueil de gestion de la commission scolaire;

**QUE** sa réponse soit notée au procès-verbal.

**ADOPTÉE** à la majorité

Monsieur François Caron, président, refuse de se retirer.  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires demande à trois reprises au président de se retirer de la séance extraordinaire. Le président refuse.

Madame Martine Cazes quitte. Il est 21 h.

**SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE**

Il est 21 h 25.

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

Il est 21 h 40.

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

CC-15-16-094

SG

### Proposition - Avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

**ATTENDU** les résolutions CC-15-16-074, CC-15-16-077, CC-15-16-078 et CC-15-16-089 adoptées le 22 mars 2016, le 4 avril et le 26 avril 2016 par le conseil des commissaires;

**ATTENDU** qu'une lettre a été déposée le 5 avril 2016, par Me Jean-Hugues Fortier, de Morency avocats, procureurs de la Commission scolaire des Navigateurs, à la Commission de la culture et de l'éducation tel que requis par la résolution CC-15-16-077 adoptée, par le conseil des commissaires, lors de la séance extraordinaire du 4 avril 2016;

**ATTENDU** que suivant la résolution CC-15-16-089 adoptée par le conseil des commissaires, lors de la séance ordinaire du 26 avril 2016, la secrétaire générale de la Commission scolaire des Navigateurs a transmis une lettre, à la Commission de la culture et de l'éducation, afin que la lettre du 5 avril 2016 de Me Jean-Hugues Fortier, de Morency avocats soit rendue public;

**ATTENDU** qu'un avis juridique concernant l'article 155 (2<sup>e</sup> alinéa) de la *Loi de l'instruction publique* qui fait état du rôle du président à agir à titre de porte-parole officiel de la commission scolaire et l'article 177.1 de la *Loi de l'instruction publique* concernant l'obligation des membres du conseil des commissaires à agir dans les limites de leurs fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés a été émis par Me Bruno Lepage, de Beauvais Truchon avocats et transmis aux membres du conseil des commissaires le 3 mai 2016;

**ATTENDU** que lors de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 6 mai 2016, la résolution CC-15-16-093 demandant au président de déclarer qu'il est en situation de conflit d'intérêts, qu'il quitte la séance, afin d'éviter d'influencer les membres du conseil des commissaires et que sa réponse soit notée au procès-verbal;

**ATTENDU** le refus du président de respecter la décision des membres du conseil des commissaires laquelle a été adoptée à la majorité;

**ATTENDU** les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Marie-Josée St-Laurent et monsieur Richard Légaré et résolu :

**QUE** le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, soit avisé et prenne action, afin de dénouer la situation conflictuelle qui existe entre M. François Caron, président de la Commission scolaire des Navigateurs et les commissaires;

**QUE** la secrétaire générale transmette au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, la présente résolution ainsi que tous les documents pertinents en appui à celle-ci, et ce, sans interférence par le président du conseil des commissaires.

**ADOPTÉE** à la majorité

CC-15-16-095

SG

### Proposition de destruction des bulletins de vote

**ATTENDU** la tenue d'un vote secret pour les résolutions relatives à la publication de l'avis juridique, la déclaration d'un conflit d'intérêts et à l'avis au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs

DE procéder à la destruction de l'ensemble des bulletins de vote.

ADOPTÉE à l'unanimité

**3.0 INFORMATION**

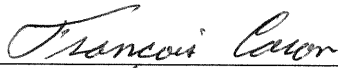
Aucun point

**4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

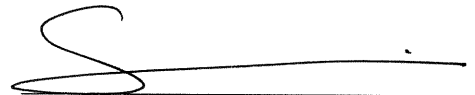
**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Pascale Bélanger et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 21 h 44.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron  
Président



Guylaine Giguère  
Secrétaire générale

CC-15-16-096